

d'autrui, nous faisons appel encore à la police pour demander une certaine protection.

Si nous demandons protection, nous de notre côté, les parlementaires, nous avons l'obligation d'assurer une protection également aux policiers, de leur mettre dans les mains une arme pour leur permettre d'accomplir leur mission, je ne parle pas d'une arme, d'un pistolet, parce qu'on sait que c'est nécessaire, mais je veux dire, par là, que par la société, contre ceux qui ne veulent pas respecter les lois, ils puissent être assurés, les policiers, que, dans l'exercice de leurs fonctions, si par hasard ils perdent la vie, on donnera un exemple aux autres qui seraient tentés de faire la même chose. Le meurtrier doit être puni. C'est ce que stipule l'article 214 du Code pénal. Et c'est pour cette raison que je suis bien à l'aise pour dire que j'appuie très volontiers la motion numéro 13, parce qu'elle vise à maintenir dans nos statuts une protection à l'égard de nos policiers, de nos gardiens de prison, de tous ces employés qui travaillent à l'intérieur des prisons, qui sont chargés de surveiller et d'entretenir les prisonniers, de façon à ce qu'ils aient la protection nécessaire, tout comme on exige actuellement sur les chantiers de construction, que les entrepreneurs assurent à leurs ouvriers toutes mesures nécessaires pour prévenir les accidents. Porter par exemple le casque de sécurité, utiliser un câble lorsque la pente est trop considérable sur un toit, une ceinture pour les retenir, autant de mesures destinées à protéger la vie des ouvriers. Alors les ouvriers qui travaillent dans les prisons, ou ces policiers qui travaillent sur la route, ont droit à cette protection.

Mais ce que nous devons envisager, je pense, à l'occasion de l'étude de ce projet de loi, c'est la raison pour laquelle nous vivons présentement dans une société violente, et pourquoi beaucoup d'individus songent aujourd'hui à devoir se faire justice à eux-mêmes. On entend cela couramment de nos jours. On le dit, on l'entend, mais il n'y a plus d'ordre. On vit dans une société de violence. On n'est jamais sûr, lorsqu'on sort de chez-soi pour aller à l'épicerie, si on va en revenant vivant. Alors les gens pensent à se faire justice à eux-mêmes.

● (1630)

Ce n'est pas une société qui est saine. C'est une société qui est malade. C'est une société dans laquelle il y a de la violence. Mais il y a des causes à cela, et je pense que la télévision, le cinéma, le théâtre sont les principales causes de cette violence que nous connaissons. La violence n'existe pas seulement au Canada. Elle existe également ailleurs. Mais c'est également ailleurs qu'il y a de la télévision, qu'il y a du cinéma, qu'il y a du théâtre, qu'il y a toutes sortes de choses qui incitent à la violence.

Il est regrettable de constater que, au Canada, tous les jours, on consacre des heures et des heures à montrer des films violents aux enfants. On leur enseigne la violence, des moyens de se servir des armes à feu, des moyens d'attaquer le prochain, des moyens de faire un hold-up, des moyens de toutes sortes qui sont violents. Et les jeunes sont là à regarder pendant des heures, et dans leur esprit, il arrive qu'ils forment des projets, et à un certain moment, devant une situation économique plutôt difficile dans la famille, il y a des jeunes qui pensent justement à utiliser ces moyens et ces armes, prendre des moyens violents pour avoir quelques dollars en poche pour être capables de faire leur vie à leur tour. C'est ce qu'on appelle enseigner le crime. On était scandalisé autrefois lorsque sur la place publique les romains donnaient la mort en spectacle. Les gens étaient alors scandalisés de cela, et nous autres, quand nous lisons cela, nous en sommes également scanda-

### *Peine capitale*

lisés. Cela se faisait dans l'arène, tout comme on tient clandestinement aujourd'hui des batailles de coqs. Or, finalement, il y en a un qui meurt.

Aujourd'hui, on ne fait pas cela sur la scène, on ne le fait pas de la même façon, mais par l'image. On montre en spectacle à nos enfants, à la télévision, des films de toutes sortes qui incitent à la violence, et après cela on est étonné, et on se demande ce qui se passe. Les jeunes ne veulent plus se soumettre aux lois, ils ont des idées différentes des adultes et ils sont souvent la cause de graves problèmes au sein de la société. Si on était à leur place, on ferait peut-être pire qu'eux parce que je pense que, si on avait à vivre dans le même climat, et avec les mêmes choses qui nous auraient été montrées au cours de notre jeune âge, on aurait été pire qu'eux. Alors, ce n'est pas ceux-là qu'il faut blâmer, il faut blâmer les adultes qui ont la responsabilité de voir à ce que l'on montre à la télévision et au cinéma des films qui encouragent réellement le respect de la vie, le respect de l'homme. On peut les amuser quand même, on peut leur montrer d'excellentes choses, et ces enfants-là seraient très heureux de recevoir une formation qui encouragerait le respect de la vie, le respect des biens d'autrui, et leur apprendrait à se servir de leur énergie de façon à bien se récréer et en même temps le faire dans l'ordre.

Monsieur l'Orateur, la Ligue des droits de l'homme, qui a publié un bulletin dont j'ai ici un extrait que je voudrais citer, abonde dans le sens que je viens justement d'émettre. Je voudrais en citer le paragraphe 3, à la page 6, où il est dit ceci:

L'information donnée par la presse en matière de criminalité, surtout telle qu'elle est exploitée par certaines entreprises... est traitée de façon à répandre une psychose collective de la criminalité dangereuse et à fausser l'image réelle de la criminalité.

Je pense que c'est très profond ce que l'on dit dans ce paragraphe. Je poursuis la citation:

Contrairement à ce que l'on fait dans d'autres domaines, on se limite à braquer les faits les plus négatifs devant l'opinion publique sans ménager les analyses qui s'imposeraient souvent et en négligeant l'information positive touchant notamment des processus de réhabilitation.

Alors on exploite le mauvais côté des choses et on a du plaisir parce que c'est rentable et sensationnel. Mais le côté positif, on néglige de le montrer. Et je continue à citer:

Nous pensons que la presse pourrait aider la population à situer la criminalité dans ses dimensions, si certains efforts étaient faits dans ce sens.

Cela appartient au Parlement, aux parlementaires, d'adopter des lois de façon à ce que les médias d'information soient tenus de montrer le bon côté des choses, de donner de l'information positive. Il faudrait cesser d'aller de sensation en sensation pour faire mousser la vente ou l'intérêt qui peut amener les gens à aller voir des choses dont ils sont les propriétaires, dans le but de s'enrichir avec ces exploitations.

A l'article 4—Le taux de violence dans la programmation de nos réseaux de télévision et de cinémas est de toute évidence le reflet d'une société qui consomme la violence de façon excessive, sans mesurer l'impact de cette consommation sur la fabrication de la criminalité.

On va réellement au fond des choses lorsqu'on s'exprime de cette façon-là. On se pose la question.

Ne faudrait-il pas s'attaquer de front à cette question?

Et on suggère ceci:

Les gouvernements, avec la collaboration de tous les organismes compétents et intéressés, devraient mettre sur pied des programmes dans les écoles et dans le cadre des services de l'éducation permanente, pour faire réfléchir la population sur le phénomène de la criminalité et viser ainsi la prévention, l'information et l'éducation à la base.